

N°2023/28

DEPARTEMENT  
DU  
PAS-DE-CALAIS  
-----  
COMMUNE  
D'  
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 04/07/2023**

**Nombre de Conseillers en exercice : 23**

**Présents ou représentés : 19**

**Date de la Convocation : 29/06/2023**

**OBJET : TARIF LOCATION SALLE DES  
FETES**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

**PRESENTS :**

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Michel DUVAL – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Odile RETOT-FABRE – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Aline GUILLUY

**ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :**

Magalie DUVAUCHELLE – Christian GAQUIERE – Valérie BOITEZ – Estelle LAUTOUR-GAQUIERE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nicolas LIBESSART

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes sans augmentation spécifique par rapport aux tarifs appliqués depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 mais dans un objectif de simplification de ces derniers. Monsieur le Maire précise que la proposition faite à l'assemblée comporte l'annulation du forfait cuisine dont l'utilisation sera maintenant incluse dans le tarif de location.

Il propose d'adopter ces tarifs révisés à compter du 6 juillet 2023.

**Le conseil municipal,**

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 19 pour) :**

- **FIXE** ainsi qu'il suit les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 6 juillet 2023 :

**- Utilisation salle et espace bar (tables et chaises comprises)**

Utilisation sans but lucratif		Auxilois	Hors Auxi
A caractère privé (événements familiaux, assemblées générales, congrès...)	Journée en semaine *	120,00 €	170,00 €
	Week-end et jours fériés **	300,00 €	480,00 €
A caractère public (conférences, séminaires, colloques, expositions...)	Journée en semaine *	60,00 €	80,00 €
	Week-end et jours fériés **	180,00 €	260,00 €

Utilisation à but lucratif		Auxilois	Hors Auxi
Particuliers, Professionnels	Journée en semaine *	180,00 €	260,00 €
	Week-end et jours fériés **	550,00 €	770,00 €
Associations (Les associations locales bénéficient d'une utilisation gratuite d'un jour par an - espace cuisine compris)	Journée en semaine *	120,00 €	170,00 €
	Week-end et jours fériés **	240,00 €	490,00 €

\* une journée dans la semaine (du lundi au vendredi) :

\*\* week-end (samedi et dimanche) et jours fériés (veille et jour férié) :

prise des clés au plus tôt à 8h00 le matin  
 rendues au plus tard le lendemain à 9h00

prise des clés la veille à 14h00 rendues au plus tard le lendemain à 9h00

**- Utilisation avec espace cuisine**

Forfait utilisation de l'espace cuisine	Inclus dans la location
Forfait vaisselle 100 couverts (minimum possible)	25,00 €
Forfait vaisselle 200 couverts	50,00 €

**- Caution obligatoire pour toute réservation (y compris pour les associations) \*\*\***

Caution utilisation salle, espace bar et espace cuisine	50%
---------------------------------------------------------	-----

\*\*\* En cas de dégradation ou de perte de matériel, la caution sera retenue à hauteur du préjudice et en cas d'insuffisance de la caution, le solde sera à votre charge.

**- Frais de chauffage (y compris pour les associations)**

Forfait du 01/10 au 30/04	40,00 €
A la demande du 01/05 au 30/09	40,00 €

**- Frais de nettoyage (y compris pour les associations) \*\*\*\***

Forfait - à la demande	60,00 €
------------------------	---------

\*\*\*\* En cas de nettoyage insuffisant par vos soins, après constatation de l'agent de service responsable de la salle des fêtes, le forfait sera réclamé d'office.

**- Installation de 3 stands dans le cadre d'une location pour mariages**

Tarif spécial (à la demande) - Installation effectuée par les agents des services techniques	110,00 €
----------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME  
AUXI LE CHATEAU, le 07/07/2023

Le Maire,

Henri DEJONGHE

